

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE- D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'île-d'Orléans tenue le 1 mai 2006, à 20h00 à la salle municipale étaient présents :
Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Jacques Drolet, Lina Labbé,
Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès verbal du 3 avril 2006.
3. Suivi du procès verbal.
 - a. Minimum 2
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Demande de commandite.
 - a. Espace Félix-Leclerc
 - b. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
7. Commission d'accès à l'information.
8. Contrat de travail du directeur général /secrétaire trésorier
9. Travaux électriques centre le Sillon.
10. Site Internet de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.
11. Varia M.R.C.
12. Période de questions.
13. Levée de l'assemblée.

06-042

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lina Labbé et secondé par Carmen Blouin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

06-043

Item 2 Adoption du procès-verbal du 3 avril 2006.

L'Adoption du procès-verbal est proposée par Jacques Drolet et secondé par Jean Rompré.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

Item 3 **Suivi du procès-verbal**

a. Minimum 2

Rien à signaler sur ce dossier, mis à part un intérêt de Monsieur le Maire pour le développement du transport collectif.

Item 4 **Correspondance**

06-044

Item 5 **Adoption des dépenses**

Comptes payés

M.R.C. de l'Île d'Orléans (Quote-part ordures)	5 547.10 \$
Yoland Dion	920.92 \$
Carmen Blouin	304.36 \$
Lauréanne Dion	304.36 \$
Jacques Drolet	304.36 \$
Dominique Labbé	304.36 \$
Lina Labbé	304.36 \$
Jean Rompré	304.36 \$
Quincaillerie Létourneau	8 009.34 \$
Denis Asselin (déneigement)	9 354.96 \$
Éditions Yvon Blais (renouvellement mise à jour des livres de lois)	224.70 \$
Municipalité de Saint-Pierre I.-O. (achat commun bac à recyclage)	249.94 \$
Alimentation J. Morency (fourniture diverses)	20.49 \$
Fonds de l'information foncière (mutation)	9.00 \$
Danka (balance de location de photocopieur)	359.15 \$
Équipement d'incendie rive-sud (Extincteur et inst. Lumières d'urgence centre le Sillon)	678.41 \$
Réjean Guay	513.17 \$
Renée Duchaine	535.50 \$
Marco Langlois	483.55 \$
Cercle des Fermières de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	100.00 \$
Journal Autour de l'Île	75.00 \$
Hydro Québec (éclairage des rues)	726.93 \$
Contrôle des animaux domestiques (appel pour chien errant)	115.03 \$
Les huiles Simon Giguère	3 202.75 \$
Oricom Internet	18.35 \$
Ministère des finances d.a.s.	922.86 \$
Receveur général du Canada	335.92 \$
Jacqueline Proulx (remboursement d'enseigne)	150.00 \$
MRC de l'Île d'Orléans (schéma de couverture de risque - service incendie 2006 - paiement 1 sur 2)	20 007.19 \$
Bell Mobilité (Cellulaire Sécurité civile)	9.49 \$
Hydro Québec (centre le Sillon & halte)	677.83 \$
Marco Langlois	483.55 \$
Bell Canada (administration)	158.19 \$
Total :	55 715.48 \$

Comptes à payer

Denis Asselin (Versement 3/3 contrat de déneigement & ouverture chemin du Quai + halte)	9 455.61 \$
Produits Capital (produits de nettoyage et fourniture centre Sillon)	130.50 \$
CSST (cotisation 2006)	557.46 \$
Line Labbé (Frais de déplacement 29 mars 2006)	45.20 \$
Service du Registre foncier (Mutation)	6.00 \$
Mallette (Vérification comptable 2005 + support Marco Langlois)	3 445.00 \$
Municipalité de Sainte-Famille I.-O. (Entente bibliothèque)	1 248.89 \$
MRC Côte de Beupré (Déficit cour municipale 2005)	36.37 \$
Réjean Guay (746.00 \$ temps employé municipal, 12.40 \$ frais de déplacement, 60.00 \$ perche de cèdre pour clôture stationnement boutiques Sillon.)	818.40 \$

Total : 15 743.43 \$

L'adoption des dépenses est proposée par Jacques Drolet et secondé par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci haut.

Marco Langlois

Directeur général / secrétaire trésorier

Item 6 Demande de commandite

a. Espace Félix-Leclerc pour l'année 2006.

Refusée

b. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans pour les activités reliées à la célébration de la fête du 24 juin 2006.

Refusée

06-045

Item 7 Commission d'accès à l'information

Il est proposé par Lauréanne Dion et secondé par Lina Labbé d'autoriser Monsieur Marco Langlois directeur général / secrétaire trésorier à assister à l'audience de la commission de l'accès à l'information prévue pour le 9 juin 2006.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

06-046

Item 8 Contrat de travail du directeur général / secrétaire trésorier

Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Carmen Blouin d'autoriser Monsieur Yoland Dion, Maire et Madame Lauréanne Dion, conseillère à signer le contrat de travail du directeur général / secrétaire trésorier.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

06-047

Item 9 Travaux électriques centre le Sillon

Il est proposé par Dominique Labbé et secondé par Lina Labbé de confier à Serge Audet entrepreneur électricien, la réalisation des travaux de raccordement électriques des lumières d'urgences au centre le Sillon, selon les directives du directeur général. Le tout au montant de 850 \$ plus taxes.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

06-048

Item 10 Site Internet de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Il est proposé par Carmen Blouin et secondé par Jean Rompré que le conseil municipal confie à Monsieur Marco Langlois directeur général / secrétaire trésorier la réalisation et la mise en ligne d'un site Internet pour la municipalité. Le tout au tarif de 225.00 \$ plus taxes par année pour le site lui-même (nom de domaine et hébergement) et un total de deux jours de travail supplémentaires, en plus de ses heures régulières, pour Monsieur Langlois.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 11 Varia MRC

Item 12 Période de question

06-049

Item 13 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Carmen Blouin il est 21h25.